

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 10 mars 2022

Le Pass Culture élargi

Une application mobile pour les élèves de 15, 16, 17 et 18 ans

Le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Culture ont décidé de l'étendre aux élèves de 15 ans.

Pour faciliter l'accès à la culture de façon autonome, progressive et pérenne, les jeunes de 15 à 17 ans peuvent bénéficier d'un crédit Pass Culture disponible sous la forme d'une dotation financière digitale. Ce crédit leur permet d'accéder à des biens et des services culturels : places de cinéma, de concert, de théâtre, billets d'entrée de musée, livres, etc.

Deux modalités sont mises en œuvre : la partie « individuelle » et la partie « collective ».

- S'agissant de la partie « individuelle », une somme forfaitaire individuelle est allouée pour chaque élève : 20 euros à 15 ans, 30 euros à 16 ans et 17 ans puis 50 euros par an pendant les années de lycée.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- ✓ Télécharger l'application Pass Culture
- ✓ Se munir de ses identifiants EduConnect (disponibles auprès de son établissement) et créer un compte
- ✓ Ouvrir des droits grâce à ses identifiants EduConnect
- ✓ Utiliser son crédit en achetant des produits culturels

L'application PassCulture est disponible gratuitement sur les plateformes / téléphones portables ou au CDI.

- Concernant la partie « collective », une somme forfaitaire collective est allouée aux établissements de la 4^{ème} à la terminale des établissements publics et privés sous contrat. Cette dotation de 20 à 30 euros par élève peut être utilisée pour des projets de classe ou encore de niveau. L'enjeu est que tous les élèves accèdent à un parcours culturel ambitieux.

Plus d'informations: <https://www1.ac-lille.fr/un-pass-culture-pour-les-collegiens-et-les-lyceens-122857>

Contact presse - Olivia Gosset
Rectorat de l'académie de Lille
Service communication

Tél : 03 20 15 60 92
Mél : ce.communication@ac-lille.fr

144, rue de Bavay
59000 Lille